

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/05/2021

SEANCE DU 3 MAI 2021

Délibération n° D-2021-118

Subventions de fonctionnement aux associations culturelles

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Pôle Vie de la Cité**Subventions de fonctionnement aux associations
culturelles**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Et après instruction par Niort Associations (pôle culture),

Au titre de l'année 2021 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, il est proposé d'allouer aux associations culturelles les subventions annuelles de fonctionnement dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour le calcul de ces subventions, des critères communs à tous les secteurs ont été adoptés tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

Pour les dossiers d'un montant inférieur à 1 500 €, le pôle culture de Niort Associations a formulé des propositions à la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les subventions aux associations ci-dessous ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes d'un montant total de 28 850 euros aux associations ;

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021
Associations de mise en valeur du patrimoine	
Les Amis de l'Orgue du Niortais	800,00 €
Les Amis des Orgues de St Hilaire	400,00 €
Les Amis des Musées de Niort	560,00 €
Les amis d'ernest Pérochon	100,00 €
Associations culturelles non classées ailleurs	
Cercle Généalogique des Deux-Sèvres	500,00 €
Le Donjon des Livres	900,00 €
En Vie Urbaine	300,00 €
Guillaume Budé	500,00 €
Niort en Bulles	800,00 €

Union Philathélique Niortaise (UPN)	500,00 €
Asso. d'expression musicale lyrique et chorégraphique	
Accès Rock	640,00 €
Amatini	100,00 €
Arc Musical	800,00 €
Azoukah	700,00 €
Capoeir'Arts	500,00 €
Capoeira Ginga Livre	500,00 €
CEM	1 500,00 €
Chanson	700,00 €
Chante Pezenne	700,00 €
Cheminots Niortais	100,00 €
Chorale André Léculeur	600,00 €
Chorale à Cœur Joie	700,00 €
Folk'avoine	550,00 €
Golpe Peña Flamenca	700,00 €
Hélios	500,00 €
JMF	4 100,00 €
Kevrenn Bor Glaz	300,00 €
Smile Gospel	650,00 €
Tang'Ochos	650,00 €
Tempo	700,00 €
Virevolte	700,00 €
Vocame	700,00 €
Voix Grégoriennes	100,00 €
Asso. d'arts plastiques et autres activités artistiques	
Les ateliers (entre parenthèses)	600,00 €
Arts et Couleurs	300,00 €
Atelier de la Cité	800,00 €
Esquisses et Couleurs	700,00 €
Group'Art	200,00 €
La Palette	300,00 €
Troupes de théâtre et autres créations	
Cabaret St Flo	2 400,00 €
Studio N	500,00 €

Associations d'Animation Culturelle	
Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres	500,00 €
TOTAL	28 850,00 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE